

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 24 octobre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - CAGB - La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 5.1, 7.1, 8.1

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 20h50

Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 3.3), M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN (à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE, M. ZEHAF

Mandataires : J. KRIEGER, N. BODIN

Délibération n°2019/004957

Rapport n°3.1 - Carrefour des collectivités locales - Soutien financier 2019

Carrefour des collectivités locales - Soutien financier 2019

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023	Montant prévu au budget 2019 316 812 €
« Promotion économique - Prospection »	Montant de l'opération : 3 000 €

Résumé :

La 8^{ème} édition du Carrefour des Collectivités Locales s'est déroulée à Besançon Micropolis les 10 et 11 octobre 2019. Le salon est un lieu de rencontre privilégié annuel entre les entreprises des travaux publics et les collectivités territoriales.

Par courrier reçu en date du 6 juin 2019, le Président du Cluster Ecochantiers (co-organisateur du Carrefour des collectivités locales) a sollicité une aide financière de Grand Besançon Métropole pour soutenir l'organisation de cette manifestation. Pour mémoire, Grand Besançon Métropole a octroyé une subvention de 3000 € pour l'édition 2018.

La 8^{ème} édition du Carrefour des Collectivités Locales se déroule sur deux jours de rencontres, d'échanges et de débats. Cette manifestation annuelle réunit les acteurs-clés du secteur des travaux publics et les collectivités locales afin d'échanger, de partager les expériences en vue de mieux investir.

Organisé en partenariat avec la Fédération Régionale des Travaux Publics, les Associations des Maires des 4 départements franc-comtois et Micropolis, le Carrefour des Collectivités Locales a porté en 2019 sur le thème « la gestion de l'eau, tous responsables ».

L'édition 2019, a comporté un salon réunissant plus de 100 exposants, visant près de 2000 visiteurs elle a aussi été le théâtre de nombreuses animations comprenant notamment des conférences et des ateliers-débats.

La participation de Grand Besançon Métropole à cet événement a été l'occasion d'illustrer son rôle d'acteur de la transition énergétique et de catalyseur du développement économique.

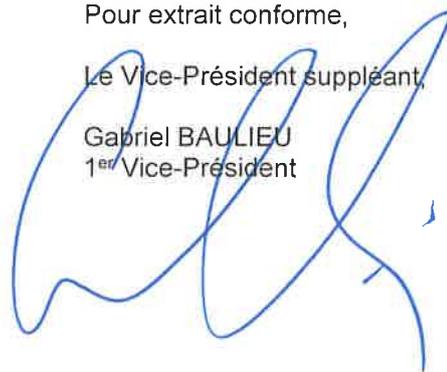
Par courrier reçu en date du 6 juin 2019, le Président du Cluster Ecochantiers (co-organisateur du Carrefour des Maires) a sollicité une aide financière pour soutenir la bonne réalisation de cette manifestation.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster Ecochantiers pour l'organisation de l'édition 2019 du Carrefour des Collectivités Locales.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0